il faudra que s'opère un rapprochement entre l'Ouest et l'URSS, entre l'Ouest et la Chine, et si possible entre la Chine et l'URSS, que les armements soient réglementés par la voie d'ententes et de garanties concernant le contrôle des armements, que la position de l'ONU comme agent de la paix et de la sécurité internationales soit renforcée, que tous les pays aient l'assurance d'un minimum de sécurité économique et que la coopération à l'échelle régionale devienne une réalité.

Si un plus grand nombre d'États acquièrent des armes nucléaires, il deviendra impératif de presser le pas, car il semble improbable que la dissuasion stratégique soit aussi efficace si le nombre des protagonistes se multiplie au lieu de rester essentiellement à deux, comme cela a été le cas depuis la dernière guerre mondiale. En d'autres termes, dans la mesure où les décisions concernant la guerre et la paix échapperont au contrôle de Washington et de Moscou, et que les risques de déclenchement d'une guerre mondiale seront parallèlement accrus, la responsabilité de trouver de nouveaux moyens de concilier des intérêts divergents devra être partagée par un plus grand nombre.

Vraisemblablement, les motifs qui poussent les États à s'armer dépendront de plus en plus des changements qui s'opèrent au niveau de la répartition du pouvoir économique dans le monde. A un extrême, les pays dont la prospérité récente provient du fait qu'ils possèdent des produits rares voudront peut-être mieux protéger ces richesses; à l'autre extrême, les pays qui risquent la faillite du fait qu'ils ne peuvent payer les denrées et le pétrole dont ils ont besoin, ou qui se voient refuser l'accès à ces approvisionnements, pourraient envisager de recourir à des mesures désespérées ou être incapables d'empêcher certains groupes nationaux de se livrer à des actes de terrorisme et de violence à l'étranger. Dans cette perspective, il devient d'autant plus nécessaire d'établir de nouvelles règles pour une gestion mondiale des ressources. Par ailleurs, même si l'on fait abstraction de ses implications d'ordre moral, on ne peut qualifier que d'extrêmement instable une situation dans laquelle au moins une centaine de nouveaux États entrent en lice pour obtenir une part des privilèges et avantages détenus jusqu'à présent par une petite minorité, et où le rapport entre les revenus par habitant peut être de l'ordre de vingt-cinq contre un et se situe en moyenne à quatorze contre un en faveur des pays industrialisés.

Il n'est pas certain qu'on retrouve prochainement des taux de croissance

moyens aussi élevés qu'au cours des années soixante et au début des années soixante-dix, et, le cas échéant, il est encore moins certain que le rythme de croissance soit aussi régulier que par le passé. Ces doutes nous sont inspirés par la durée de la récession en cours dans les pays industrialisés, laquelle est liée à l'escalade ininterrompue des prix du pétrole. Qui plus est, même si le monde s'adapte au renchérissement de l'énergie, nous sommes loin d'être assurés à l'heure actuelle que le phénomène inflation-récession ne se reproduira pas. Ce sont là des questions sur lesquelles les «spécialistes» n'arrivent pas à s'entendre, mais pour ma part, je suis tenté d'avancer l'hypothèse d'une double et parallèle évolution dans l'économie mondiale: d'une part, un rajustement des relations entre les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon (par suite d'un déclin de la puissance relative des États-Unis), et d'autre part, l'apparition de nouvelles sources de demande et de nouveaux centres de décision à l'extérieur du groupe des pays industrialisés. Ces changements ont porté un dur coup au système monétaire international créé en 1945, et ils ont en fait obligé les responsables à opérer une réforme en profondeur du système; ils ont également remis en question la doctrine du libre-échange elle aussi apparue dans les années de l'après-guerre et reposant sur le postulat d'une croissance plus ou moins illimitée.

La répartition des ressources: un problème

A mon sens, il n'est pas nécessaire de faire la démonstration d'une pénurie de ressources non renouvelables pour en arriver à la conclusion que la répartition des ressources est devenue un problème dont l'ordre et la portée se sont considérablement modifiés, dans un monde où l'on assiste à une manipulation des ressources par les pays qui les détiennent et où existent de très grandes disparités au niveau du pouvoir d'achat. Dans cette conjoncture, il est assez facile de comprendre qu'on exige l'établissement d'un nouvel ordre économique international; mais les voies par lesquelles il sera possible d'y arriver ne sont pas tracées. Pour ne citer qu'un exemple, quels que soient ses avantages sur le plan de l'environnement et de la qualité de vie, le ralentissement du rythme de croissance dans les pays industrialisés aura pour effet d'empêcher les pays en voie de développement d'enregistrer les taux de croissance élevés qui leur sont indispensables pour rattraper leur retard économique. Par ailleurs, si les pays industrialisés retrouvent un rythme de croissance élevé, ils devront